

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2020

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue exceptionnellement à huis clos par vidéoconférence le 8 novembre 2020 à 19 h 00, conformément à l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec daté du 15 mars 2020, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Absence

Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Danika Dubé-Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 9 novembre 2020 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 novembre 2020.**
- C) Adoption des procès-verbaux suivants :**
 - 1) Séance régulière du 11 mai 2020;**
 - 2) Séance spéciale du 1^{er} juin 2020;**
- D) Première période de questions.**
- E) Correspondance.**
- F) Autres sujets.**
 - 1) Convention collective des pompiers (entente de principes).
 - 2) Appareils respiratoires.
 - 3) Reconduction du projet pour les casernes de Johnville et Sawyerville en 2021.
 - 4) Démission de Michel Campagna à titre de Lieutenant.
 - 5) Entente intermunicipale avec la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus.
 - 6) Entente avec Scotstown pour la déserte des pinces de désincarcération.
 - 7) Entente avec La Patrie pour la déserte des pinces de désincarcération.
 - 8) Entente avec La Patrie pour un prêt d'officier pour une durée indéterminée.
 - 9) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2021.

- 10) Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022, activités d'agglomération.
- 11) PG Solutions, renouvellement du contrat de service du logiciel Première Ligne.
- 12) Lettre de la municipalité de Newport

G) Propositions des membres du conseil d'agglomération.

H) Avis de motion.

- 1) Règlement 274-2020-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2021.

I) Étude et adoption de règlements.

J) Varia.

K) Deuxième période de questions.

L) Ajournement ou levée de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 9 novembre 2020 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

Madame Sylvie Lapointe, mairesse, déclare l'ouverture de la présente séance du 9 novembre 2020 à 19 h 00, laquelle est tenue exceptionnellement à huis clos par vidéoconférence conformément à l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec daté du 15 mars 2020.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 novembre 2020.

Résolution 2020-11-7551-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 9 novembre 2020 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux suivants :

- 1) Séance régulière du 11 mai 2020;
- 2) Séance spéciale du 1^{er} juin 2020;

Résolution 2020-11-7552-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 11 mai 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2020-11-7553-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete

Lachance, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 1er juin 2020 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Première période de questions.

Considérant la fermeture au public des séances du conseil municipal telle qu'édictee par les mesures gouvernementales pour la covid-19 et suivant les recommandations de la FQM et l'UMQ, la publication sur les deux sites internet de la Ville du présent ordre de jour a été faite le vendredi 6 novembre 2020.

Aucune question à répondre en l'occurrence.

E) Correspondance.

Aucune.

F) Autres sujets.

- 1) Convention collective des pompiers (entente de principes).

Le directeur incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton informe tous les conseillers de l'avancement de la négociation de la convention collective des pompiers. Il explique les articles qui sont différents à la convention actuelle.

Le syndicat est à faire une révision de la nouvelle convention collective. Lorsque celui-ci aura donné son accord, nous adopterons la convention collective s'ils l'acceptent.

- 2) Appareils respiratoires.

Résolution 2020-11-7554-A

CONSIDÉRANT que le service d'incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton ont des appareils respiratoires âgés de 20 ans et plus et que ceux-ci deviennent de plus en plus désuets;

Il est proposé par Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu que l'agglomération de Cookshire-Eaton puisse procéder à un appel d'offres à la suite de la réception d'un devis afin de se procurer de nouveaux appareils respiratoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Reconduction du projet pour les casernes de Johnville et Sawyerville en 2021.

Le directeur incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton souhaite informer Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport, sur le projet pour les casernes de Johnville et de Sawyerville.

Il lui explique donc qu'après une importante augmentation du coût du projet de la part du contracteur, la Ville de Cookshire-Eaton avait fait des recherches pour vérifier si ces augmentations étaient justifiées. En effet, en raison de la hausse du coût du bois sur le marché était justifié. Par contre, d'autres augmentations restaient injustifiées.

Le contracteur a décidé, peu de temps après les vérifications des augmentations, de se désister du projet. Nous retournerons donc en appel d'offres dès 2021 pour le même projet en espérant que les coûts auront chuté.

4) Démission de monsieur Michel Campagna à titre de lieutenant.

Résolution 2020-11-7555-A

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Campagna a informé le directeur incendie, monsieur Éric Cloutier, sa démission du poste de lieutenant;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE l'agglomération de Cookshire-Eaton accepte la démission de monsieur Michel Campagna à titre de lieutenant;

QUE celui-ci conserve toutefois son poste de pompier en temps partiel;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à monsieur Michel Campagna pour son excellent travail accompli tant que lieutenant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Entente intermunicipale avec la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus.

Résolution 2020-11-7556-A

CONSIDÉRANT que l'agglomération de Cookshire-Eaton avait déjà une entente avec la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus et que les deux parties souhaitent renégocier une nouvelle entente;

CONSIDÉRANT que cette entente a été vérifiée par les avocats de la Ville de Cookshire-Eaton afin de s'assurer du contenu de celle-ci;

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'autoriser madame Sylvie Lapointe, mairesse, et monsieur Éric Cloutier, directeur incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton, à signer l'entente intermunicipale entre l'agglomération de Cookshire-Eaton et la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Entente avec Scotstown pour la déserte des pinces de désincarcération.

Le service d'incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton a reçu une demande le 14 octobre dernier de la part de la Ville de Scotstown nous demandant de desservir leur service d'incendie en pince de désincarcération.

Le directeur du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton, Éric Cloutier, explique qu'ils ont accepté de les aider pour une durée indéterminée. Une entente sera rédigée afin d'officialiser l'aide. Toutefois, malgré qu'aucune entente ne soit encore signée, le service d'incendie de l'agglomération de la Ville de Cookshire-Eaton est déjà actif et est prêt à déserrer les pinces de désincarcération au besoin.

Une résolution d'autorisation de signature sera adoptée lorsque l'entente sera rédigée et finale.

7) Entente avec La Patrie pour la déserte des pinces de désincarcération.

Le service d'incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton a reçu une demande de la part de la municipalité de La Patrie nous demandant de desservir leur service d'incendie en pince de désincarcération.

Le directeur du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton, Éric Cloutier, explique qu'ils ont accepté de les aider pour une durée indéterminée. Une entente sera rédigée afin d'officialiser l'aide. Toutefois, malgré qu'aucune entente ne soit encore signée, le service d'incendie de l'agglomération de la Ville de Cookshire-Eaton est déjà actif et est prêt à déserrer les pinces de désincarcération au besoin.

Une résolution d'autorisation de signature sera adoptée lorsque l'entente sera rédigée et finale.

- 8) Entente avec La Patrie pour un prêt d'officier pour une durée indéterminée.

Le service d'incendie de l'agglomération de la Ville de Cookshire-Eaton a reçu, le 22 octobre dernier, une lettre de la part de la municipalité de La Patrie.

Cette lettre demande au service d'incendie de l'agglomération de la Ville de Cookshire-Eaton s'il est possible qu'un de leur officier puisse agir à titre d'officier par intérim pour une durée indéterminée, étant donné que la municipalité de La Patrie a subi une vague de démission entraînant un manque de personnel important.

Le service d'incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton a accepté la demande de prêt d'officier. Cette aide est actuellement active même si l'entente n'est pas rédigée et signée.

Une résolution sera adoptée pour autoriser la signature de l'entente de prêt d'officier à la municipalité de La Patrie lorsque celle-ci sera rédigée et finale.

- 9) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2021.

Résolution 2020-11-7557-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de fixer, selon les dispositions de la Loi sur les compétences municipales, pour l'année 2020, la date et l'heure des séances régulières du conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton :

Date	Heure
10 mai 2021	19 h 00
8 novembre 2021	19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal des dépenses en immobilisation 2020-2021-2022, activités d'agglomération.

Résolution 2020-11-7558-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton se réunisse le 14 décembre 2020 à 19 heures, à l'Hôtel de Ville, pour l'étude et l'adoption des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) PG Solutions, renouvellement de contrat de service du logiciel Première Ligne.

Ce sujet est à titre informatif. Le renouvellement de ce contrat est annuel et il a été autorisé par une résolution lors de la séance régulière du conseil le 2 novembre 2020. La résolution d'autorisation de paiement est le numéro 2020-11-7540.

12) Lettre de la municipalité de Newport.

Résolution 2020-11-7559-A

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a reçu, le 9 octobre dernier, une lettre de la part de la municipalité de Newport daté du 7 octobre. Cette lettre a pour but de demander à la ville un arbitrage concernant les modalités de gestion des compétences de l'Agglomération de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que les deux municipalités ne parviennent pas à s'entendre lors du renouvellement de l'entente signée en 2007, les 2 municipalités nommera un représentant, le Ministère des Affaires municipales et des Régions. Ce comité de 3 arbitres entendra les parties et déposera un rapport qui deviendra exécutoire.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'accepter l'arbitrage concernant les modalités de gestion des compétences d'Agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Propositions des membres du conseil.

H) Avis de motion.

- 1) *Règlement numéro 274-2020-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'Année 2021.*

Résolution 2020-11-7560-A

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2020.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

Le conseiller et représentant de Newport, monsieur Jeffrey Bowker, s'oppose au projet de règlement.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

I) Étude et adoption de règlements.

J) Varia.

K) Deuxième période de questions.

Considérant la fermeture au public des séances du conseil de l'agglomération telle qu'édicte par les mesures gouvernementales pour la covid-19 et suivant

les recommandations de la FQM, la publication sur les deux sites internet de la Ville du présent ordre de jour a été faite le 6 novembre 2020, afin d'informer les citoyens et les inviter à soumettre leur questionnement préalablement à la présente séance.

Aucune question à répondre en l'occurrence.

L) Levée de la séance.

Résolution 2020-11-7561-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J'approuve le procès-verbal de la séance régulière du 9 novembre 2020, tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Sylvie Lapointe
_____ 2020

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général/secrétaire-trésorier